



## **FICHE ACTION 3 : les ASL en quartiers Politique de la Ville et quartiers de veille**

**Domaine** : Apprentissages linguistiques

**Nom de l'action** : Ateliers Socio-Linguistiques à visée socialisante

### **Objectifs de l'action :**

**Objectif général** : Accompagner l'accès à l'autonomie des participants dans leur environnement, par une meilleure maîtrise de la langue française

### **Objectifs spécifiques :**

Les ASL à visée socialisante permettent aux personnes :

- D'appréhender la société d'accueil à travers ses codes et ses valeurs,
- D'acquérir ou de renforcer les compétences langagières nécessaires pour communiquer dans des situations de la vie courante,
- D'acquérir les compétences techniques et organisationnelles permettant d'accéder à leurs droits et d'accomplir leurs obligations du quotidien.

Selon les besoins repérés :

- D'accompagner les personnes dans les premières étapes vers l'insertion professionnelle
- D'appréhender l'organisation éducative dans laquelle évolue leur(s) enfant(s)

### **Moyens de l'action :**

#### **Moyens humains :**

- Une équipe de direction (DG, DRH, RAF, chargé de développement et qualité) en charge de l'ingénierie de formation, financière et de la gestion des RH nécessaires au projet
- Une coordinatrice de pôle, chargée de la gestion du projet, de la gestion d'activité et de l'encadrement de l'équipe, des relations avec les partenaires et de la coordination de l'action
- Une coordinatrice de parcours chargée du suivi individualisé des parcours d'intégration professionnelle et sociale
- Une équipe de formateurs formés à la démarche pédagogique mise en œuvre sur les actions socialisantes à composante langagière et dotés d'une expérience significative sur ce type d'actions

#### **Moyens matériels et logistiques :**

- Partenariat avec les structures de quartier suivantes : Maisons d'éducation Populaire La maison-Phare à Fontaine d'Ouche, l'Essentiel-le aux Grésilles, la Turbine à Talant, la Maison de l'Emploi à Longvic, la MJC / centre social de Chenôve pour la mise à disposition de locaux.

- Matériel pédagogique propre au CESAM, dont une flotte de tablettes numériques permettant l'organisation d'ateliers digitaux.

**Moyens financiers** (autres aides publiques ou privées) :

- Financements par l'Etat BOP 147 et BOP 104 (politique de la Ville)
- Financements complémentaires par les Communes

**Description de l'action :**

Ateliers collectifs d'apprentissages linguistiques permettant le développement des compétences langagières, tant orales qu'écrites.

9 ateliers par an : 2 plages de 3 heures par atelier.

**Durée de l'action :**

Tout au long de l'année hors vacances scolaires  
Entrées sorties permanentes

**Lieu(x) de déroulement de l'action :**

- 2 ateliers à la MJC/ Centre social à Chenôve
- 3 ateliers à l'Essentiel-le, quartier des Grésilles, à Dijon
- 2 ateliers à la Maison-Phare, quartier Fontaine d'Ouche, à Dijon
- 1 atelier à la Turbine, Talant
- 1 atelier à la Maison de l'Emploi, Longvic

**Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

Toute personne de plus de 18 ans habitant le quartier, voire personne résidente des centres d'accueil des migrants proches de la structure

**Nombre de bénéficiaires :**

Moyenne de 14 personnes présentes par atelier pour 16 personnes inscrites

Durée de parcours minimum de 5 mois lors de la contractualisation. Les suites de parcours permettront de libérer des places qui seront attribuées à de nouveaux bénéficiaires.

Le nombre de bénéficiaires sera donc déterminé par la durée des parcours.

**Tarifs pratiqués :** gratuité

**Partenaires :** Structures d'accueil, partenaires de l'accompagnement social, professionnel, médical, organisations locales culturelles et de loisirs, centres d'accueil et d'hébergement du quartier ou proches.

**Critères d'évaluation :**

- Nombre de bénéficiaires
- Profils des bénéficiaires
- Durée de participation aux ateliers
- Nombre de suites de parcours
- Nombre d'intégrations sur des actions non spécifiques à des personnes de langue étrangère
- Mesure de l'écart de compétence entre l'entrée et la sortie de l'atelier

**Budget annuel de l'action : 147 620 € pour 2023, 147 620 € pour 2024, 147 620€ pour 2025**

ASL QPV CESAM		2023 Prévisionnel	2023 Prévisionnel
<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<b>60 - Achat</b>	<b>0,00</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services</b>	<b>0,00</b>
Prestations de services		Ventes	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	<b>0,00</b>
Autres fournitures		Tarifications	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0,00</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>144 000,00</b>
Locations		Politique de la Ville/P147	9 000,00
Entretien et réparation		Etat / BOP 104	13 000,00
Assurance		Autres ministères	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>3 240,00</b>		
Rémunérations intermédiaires, honoraires		CRBFC	
Publicité, publications		Département	
Déplacements, missions	3 240,00	Conseil départemental Côte d'Or	
Services bancaires, autres		Intercommunalité : EPCI	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>8 524,00</b>	Dijon métropole	36 736,00
Impôts et taxes sur rémunérations	8 524,00	Commune	
		Ville de Dijon	60 170,00
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>115 051,00</b>		
Rémunération des personnels	89 693,00	Ville de Longvic	5940,00
Charges sociales	25 358,00	Ville de Chenove	12 000,00
Autres charges de personnel		Ville de Talant	6 500,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels	
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
Charges financières		Produits financier	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	<b>0,00</b>
Dotations et provisions et engagements		Reports des années antérieures	
<b>Charges indirectes</b>	<b>20 805,00</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>
Charges fixes de fonctionnement	20 805,00	Transfert de charges	
		<b>Autofinancement</b>	<b>2 714,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>147 620,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>146060,00</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00</b>
860 - Secours en nature	0,00	870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition biens et services	0,00	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations	0,00		
864 - Personnel bénévole	0,00	875 - Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL CHARGES</b>	<b>147 620,00</b>	<b>TOTAL GENERAL PRODUITS</b>	<b>146 620,00</b>